



# Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

## "Infos Pratiques" année scolaire 2023/2024

### Les écoles :

#### Ecole de LACROST

##### horaires de classe

**lundi, mardi, jeudi, vendredi :**

**de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h45**  
(accueil des élèves dès 8h35 et 13h35)

##### Equipe Enseignante :

Véronique MARICHY (Directrice)  
Cécile GOUJON et Hélène VALOT  
Tél : 03.85.51.76.78

#### Ecole de PRÉTY

##### horaires de classe

**lundi, mardi, jeudi, vendredi :**

**de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30**  
(accueil des élèves dès 8h50 et 13h20)

##### Equipe Enseignante :

Gaëlle PREFOT (Directrice)  
Christian BEY  
+ Remplaçant temps partiel de Mme PREFOT  
Tél : 09.71.49.50.85  
03.85.32.50.85

### Le transport d'école à école :

Matin et soir, un transport scolaire (école à école), entre les deux communes est proposé gratuitement aux élèves.

Le matin départ : 8h30 de Préty vers Lacrost  
8h45 de Lacrost vers Préty

Le soir départ : 16h30 de Préty vers Lacrost  
16h45 de Lacrost vers Préty

### Les garderies périscolaires :

***Veillez respecter impérativement les horaires de la garderie périscolaire.***

#### Garderie de Lacrost

accueil des enfants  
de **7h30** à 8h35 et de 16h45 à **18h00**

Tél : 03.85.51.76.78

Responsable de la garderie :  
**Valérie CREPAUD**

#### Garderie de Préty

accueil des enfants  
de **7h30** à 8h50 et de 16h30 à **18h00**

Tél : 03.85.51.12.69

Responsable de la garderie :  
**Cécile COLIN**

**Les inscriptions se font sur votre espace personnel du site ROPACH.**

**TARIF Garderie : 0,65 € le ¼ d'heure\* – 2,60 € l'heure.** Facturation mensuelle à terme échu.

\* Tout quart d'heure commencé compte pour un quart d'heure et sera facturé.

## Les restaurants scolaires :

Un restaurant scolaire accueille les enfants dans chaque commune pour le repas de midi.

Mme **Marie-Hélène PEPIN** est responsable de la **cantine de Lacrost**. (Tél. cantine Lacrost : 03.85.51.76.78)

Mme **Cécile COLIN** est responsable de la **cantine de Préty** (Tél. cantine Préty : 03.85.51.76.88) ;

Pour faciliter les approvisionnements en local auprès des « petits » producteurs, l'équilibre diététique et le contrôle du bio et des labels, les menus seront composés comme suit :

- 1 entrée
- 1 plat carné au choix
- 1 plat sans viande au choix
- 1 plat végétarien au choix
- 1 garniture
- 1 fromage
- 1 dessert

**Les inscriptions se font sur votre espace personnel du site ROPACH.**

**TARIF Cantine : 4,90€ / repas.** Facturation mensuelle à terme échu.

## Fonctionnement ROPACH :

Le mot du Vice-président du SIVOS :

« Mesdames, Messieurs,

Depuis 2020, les inscriptions à la cantine et à la garderie sont dématérialisées au travers du site [www.ropach.com](http://www.ropach.com)

Pour profiter de ces services, **vous devez impérativement disposer d'un espace parent créé avant la rentrée scolaire**. Toute inscription se fait en ligne. Aucune inscription ne sera prise par écrit ou par téléphone.

Toute personne ayant un enfant scolarisé dans le RPI doit créer un espace parent et enregistrer son enfant dans son espace famille même s'il ne pense pas utiliser les services de cantine et garderie.

Vous devez créer votre compte sur le site [www.ropach.com](http://www.ropach.com) avant le 20 août 2023 en suivant la procédure disponible sur demande à la mairie de Préty, sur le site de la commune de Préty / Onglet SIVOS (<https://www.commune-prety.fr/uploads/ObdVJzSj/NoticeRopachFamilles.pdf>)

ou auprès du contact ci-dessous.

**Identifiant** : votre adresse mail

**Mot de passe** : sivospl

**Les parents ayant déjà un compte devront le mettre à jour.**

L'administrateur du site affectera ensuite votre enfant à une classe et à un service (Lacrost ou Préty). A compter du 25 août 2023, vous pourrez inscrire votre enfant pour les jours de présence en cantine et en garderie. Ces inscriptions sont modifiables jusqu'à 11h la veille en jour ouvré (vendredi pour lundi). »

**Votre contact au sujet du site Ropach :**

M. Hamit KILIC, Vice-président du SIVOS

Tél : 06.30.30.55.61

Mail : [hamit.aurelie@gmail.com](mailto:hamit.aurelie@gmail.com)

**Toutes formalités administratives et de facturation sont précisées dans le règlement intérieur joint.**

## Coordonnées / contacts :

**Secrétariat SIVOS :**

Jennifer ACHAT - Mairie de Préty

Tél : 03.85.51.06.67 - [sivospretylacrost@orange.fr](mailto:sivospretylacrost@orange.fr) - [mairie@prety.fr](mailto:mairie@prety.fr)

(ouverture au public le lundi de 14h à 18h30 et le jeudi de 08h30 à 12h)

**Président du SIVOS :**

Xavier IOOS – Maire de Préty

Tél : 06.80.47.11.78

**Vice-Président du SIVOS et Interlocuteur site ROPACH :**

Hamit KILIC

06.30.30.55.61